

UGNY-SUR-MEUSE

Les fils électriques ont disparu

Enedis a mené un chantier important pour enterrer une ligne aérienne de 20 000 volts. Cela est passé par la suppression d'une cabine haute, près de l'église.

Le chantier de modernisation du réseau électrique s'est achevé pour les communes de Saint-Germain et Ugny. Chez Enedis, un rendez-vous était donné par Fabien Carbillet, chargé d'affaires, et Jean-Noël Mouginot, interlocuteur privilégié des Collectivités Locales, aux maires des deux communes concernées, Patrick André et Régis Figel.

Les deux techniciens d'Enedis ont rappelé les grandes lignes des travaux. « Le chantier d'enfouissement de la ligne aérienne de 20 000 volts a débuté en septembre 2016. Nous avons supprimé 1 700 mètres de réseaux aériens, principalement dans la vallée de la Meuse, pour les remplacer par 1 900 mètres de réseaux souterrains. Enedis a complété cela par la pose de deux postes de transformation de



Le changement est spectaculaire au niveau de l'église d'Ugny-sur-Meuse.

dernière génération. »

La sécurisation de la distribution de l'électricité aux abonnés desservis par cette ligne est ainsi garantie puisque le réseau électrique ne souffre plus des conditions météorologiques. La suppression de l'aérien améliore aussi considérablement l'esthétique des communes.

Cela a été le cas dans la vallée ou encore avec la cabine haute

d'Ugny, comme l'expliquent encore les deux agents d'Enedis.

Un forage sous la Meuse

« Ce transformateur datait des années 1950 et il était très solide dans sa conception. Depuis la tempête de 1999, nous avons mené des études pour réduire les risques de coupure, en supprimant les réseaux aé-



La « cabine haute » d'Ugny, présente sur cette photo avant la fin des travaux, a été démantelée, offrant une vue imprenable sur la vallée.

riens et procédons également au remplacement des postes de transformation. »

Il a fallu utiliser une trancheuse pour la mise sous terre de 400 mètres de câbles. Il a également été réalisé un forage dirigé de 120 mètres de longueur pour le passer sous le lit de la Meuse.

Le coût du chantier a été de 170 000 euros.

« Nous avons récupéré une vue imprenable sur la vallée de la Meuse. »
Marie-Thérèse Voisine de l'ancienne « cabine haute »

PAGNY-SUR-MEUSE

Les tablettes numériques expliquées aux plus de 65 ans



La formation proposée par l'ILCG s'organise en quatre modules.

L'ILCG (instance locale de coordination gérontologie) de Void-Vacon a mis en place un atelier de formation à l'utilisation de tablettes numériques, pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Il se décline en quatre modules. Le premier permet de se familiariser avec la tablette numérique, le second qui s'est déroulé mardi, avait pour objectif l'acquisition du clavier et l'installation d'applica-

tions. La prochaine session aura pour objet la découverte de la boîte e-mail et le quatrième rendez-vous aura pour thème, l'organisation et la personnalisation de son écran et la vidéo-conférence.

Les cours se déroulent à Pagny-sur-Meuse, de 13 h 30 à 16 h, à l'école du Centre, et sont assurés par Alicia Boury et Dominique Fournier de l'AMF 55 (anciennement Aide Aux mères).

COMMERCY

Des cours pour apprendre à nager

Dans le cadre du dispositif « J'apprends à nager » et pour aussi apprendre à évoluer dans l'eau en toute sécurité, le club nautique de Commercy (CNC) organise deux nouvelles sessions, qui auront lieu du mardi 24 au samedi 28 avril, et du mercredi 2 au samedi 5 mai.

Ces séances, d'une durée d'une heure chacune, se déroulent à la piscine municipale de Commercy et concernent les jeunes âgés de 6 à 12 ans résidant à Commercy ou ses environs, ne sachant pas nager et

n'appartenant pas au club nautique.

Ces stages d'apprentissage sont dispensés et encadrés par des éducateurs diplômés du club commercial. Enfin, et pour rappel, ce dispositif est entièrement gratuit pour les parents.

Réservation à effectuer le plus tôt possible auprès de Viviane Charabias. Tél : 06 07 99 46 16 ou courriel : vivianecharabias@gmail.com



Le dispositif « J'apprends à nager », dispensé depuis plusieurs années par le club nautique commercial, est un gage de sécurité.

bloc-notes

COMMERCY

Assemblée générale de l'association Alzheimer 55
> Mardi 10 avril. À 14 h 30. Mairie.

Confessions des enfants première communion
> Mardi 10 avril. À 17 h. > Jeudi 12 avril. À 17 h. Église Saint-Pantaléon.

Rencontre de l'équipe d'animation pastorale (AEP)
> Mardi 10 avril. À 20 h. Presbytère.

Rencontre des prêtres du doyenné
> Mardi 10 avril. À 10 h. Presbytère.

VAUCOULEURS

Visite de l'aumônerie
> Mardi 10 avril. De 14 h à 17 h. Résidence des Couleurs.

VIGNOT

Conseil municipal reporté
> Lundi 16 avril. À 20 h 30. Mairie. La réunion du conseil initialement prévue mardi 10 avril est reportée au 16 avril.

VOID-VACON

Conseil municipal
> Mardi 10 avril. À 20 h. Mairie.